

Conditions générales : inscriptions Cours et ateliers ASTN



INSCRIPTION ET PAIEMENT :

1/ Dès votre inscription la moitié du montant du cours est dû dans les 10 jours.

2/ Votre inscription est considérée **comme définitive** dès que vous recevez la confirmation de votre inscription et la facture par Email.

Le cours est dû dans sa totalité.

3/ La totalité du paiement du cours doit être effectué au plus tard 15 jours avant le début du cours sous peine de recevoir les frais de rappel.

En cas de rappel même par Email : **Frs 20.00** de frais supplémentaires vous seront facturés.

ANNULATION :

4/ Aucune annulation ne sera acceptée après réception de votre inscription.

Le cours sera dû dans sa totalité.

a/ Aucun remboursement ne sera effectué.

b/ Aucun motifs ne pourra être évoqués même avec un certificat médical, dans ce cas vous pourrez revenir à une autre date de cours, **sans frais supplémentaires.**

c/ En cas de force majeure et selon l'appréciation de la Direction de l'ASTN vous pourrez refaire le cours à une date ultérieure moyennant CHF 50.00 supplémentaire par journée de cours à titre de frais d'annulation.

d/ Vous recevrez une note de crédit du montant de votre paiement moins les frais d'annulation, à faire valoir sur les prochains cours. Ou une facture rectificative.

e/ En cas de modification des tarifs de cours vous devrez payer la différence.

Une nouvelle facture vous sera établie.

f/ Vous devez vous ré inscrire par le site pour les nouvelles dates de cours.

5/ Des arrangements sont possibles mais le **montant total doit être réglé avant la fin des cours**, nous vous transmettons une facture avec la confirmation du cours.

6/ Les élèves qui souhaitent refaire un cours ne paient qu'une partie du cours. Faites confirmer le montant.

7/ Une attestation est délivrée à la fin du cours qui a été effectué **dans sa totalité.**

8/ Toute réclamation doit être faite par écrit et envoyée par poste. Aucune autre forme ne sera traitée.

Nous nous réservons le droit de modifier les dates juste avant les cours, si le nombre de participants n'est pas suffisant ou en cas de force majeure.

L'Académie conviendra avec les élèves d'une autre date de cours.

Aucun remboursement ne pourra être demandé.

Modifié le 22 octobre 2017, valable pour toutes les inscriptions de cours

